

REPRESENTANT(E)S **DES USAGERS**

Nous sommes :



Pourquoi des RU ?

- ✦ Pour porter votre parole et parler en votre nom.
- ✦ Pour veiller au respect des droits des usagers au sein du système de santé.
- ✦ Pour contribuer à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins dans les établissements de santé.

Ce que nous pouvons vous apporter :

✦ **Information**

Faciliter la communication entre usagers et professionnels : « je transmets de l'information dans les deux sens et m'assure que vous pouvez accéder aux informations dont vous avez besoin ».

✦ **Accompagnement** dans vos démarches.

✦ **Ecoute et relais** auprès des professionnels :

« Je porte la parole de tous et œuvre dans un esprit de coopération ».

✦ **Devoir de discrétion**, soumis au secret professionnel, représentation loyale, mais pas d'accès au dossier médical.

Nous contacter :

✦ Vous vous sentez perdu dans un environnement que vous connaissez mal.

✦ Vous êtes démuni face à un langage parfois compliqué.

✦ Vous voulez avoir des renseignements sur vos droits.

Par mail : representantsdesusagers@hopital-janze.fr.

En utilisant la **boîte aux lettres** « représentant des usagers » situé dans le petit salon.